

Découvrez d'autres chemins de randonnée avec la Communauté d'agglomération du Douaisis



REGLEMENTATION EN VIGUEUR



Ne cueillez pas les fleurs. Elles sont belles. Certaines sont rares et ont besoin de leurs graines pour se reproduire et fleurir l'année suivante.



Attention aux incendies. Feux de camp et barbecues interdits. Ecrivez vos cigarettes et pensez à mettre vos mégots dans les corbeilles.



Véhicules motorisés interdits. Ce sentier est exclusivement réservé aux modes de déplacement doux : piéton et vélo. Interdit aux cavaliers.



Nos amis les chiens sont les bienvenus s'ils sont tenus en laisse.



Ne dégradez pas ce lieu. Emportez vos déchets ou jetez-les dans les corbeilles prévues à cet effet. Pensez aux prochains visiteurs, ce peut être vous.

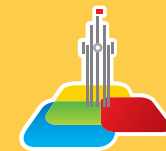


Le camping sauvage est interdit.

Attention : certains pôles de nature sont fréquentés par des chasseurs.



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU DOUAISIS



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU DOUAISIS

Le Circuit des Trous et des Bosses

Le domaine des Trous et des Bosses est convoité depuis des siècles, pour son argile, sa craie, son sable, ses limons, sa tourbe...

La trame verte et bleue Communautaire

Pour préserver son patrimoine naturel, la Communauté d'agglomération du Douaisis s'est lancée, en 2003, dans la mise en œuvre d'une trame verte et bleue. Cette trame répond aux enjeux du développement durable. Elle repose sur la préservation, le renforcement et la valorisation de pôles de nature (terrils, réserves naturelles régionales, parcs urbains, site Natura 2000). La mise en liaison de ces écosystèmes fait également partie intégrante des enjeux liés à la trame verte et bleue. Connecter les cœurs de nature permet la migration des espèces et donc leur survie.

Parmi les actions de mise en œuvre figure la création d'un réseau de boucles de randonnée multifonctionnelles. Ces chemins ont été conçus pour préserver et valoriser le patrimoine, protéger l'environnement et développer les loisirs. 200 kilomètres de chemins de randonnée sont proposés au public.

Retrouvez l'ensemble de nos producteurs locaux dans le carnet « De la terre à la table »



Renseignements et contacts

Communauté d'agglomération du Douaisis
746, rue Jean-Perrin - Parc d'activités de Dorignies
59 351 Douai cedex
Tél : 03 27 99 89 89 / www.douaisis-agglo.com

Partenaires

Région
Hauts-de-France
Nord Pas de Calais - Picardie

Nord
le Département



Conception et réalisation :

Communauté d'agglomération du Douaisis

Conception et réalisation graphique : service Communication CAD

Credit photos : CAD



Le Chemin des Trous et des Bosses

Distance : 22 km aller - retour
 ⚡ : 5 heures - 🚲 : 1 heure 30 min

Communes traversées
 Cantin - Bugnicourt - Brunémont
 Aubigny-au-Bac

Points de départ
A Site du Lac de Cantin
B Cantin (Centre ville)
C Loisisparc (base de loisirs)

A voir

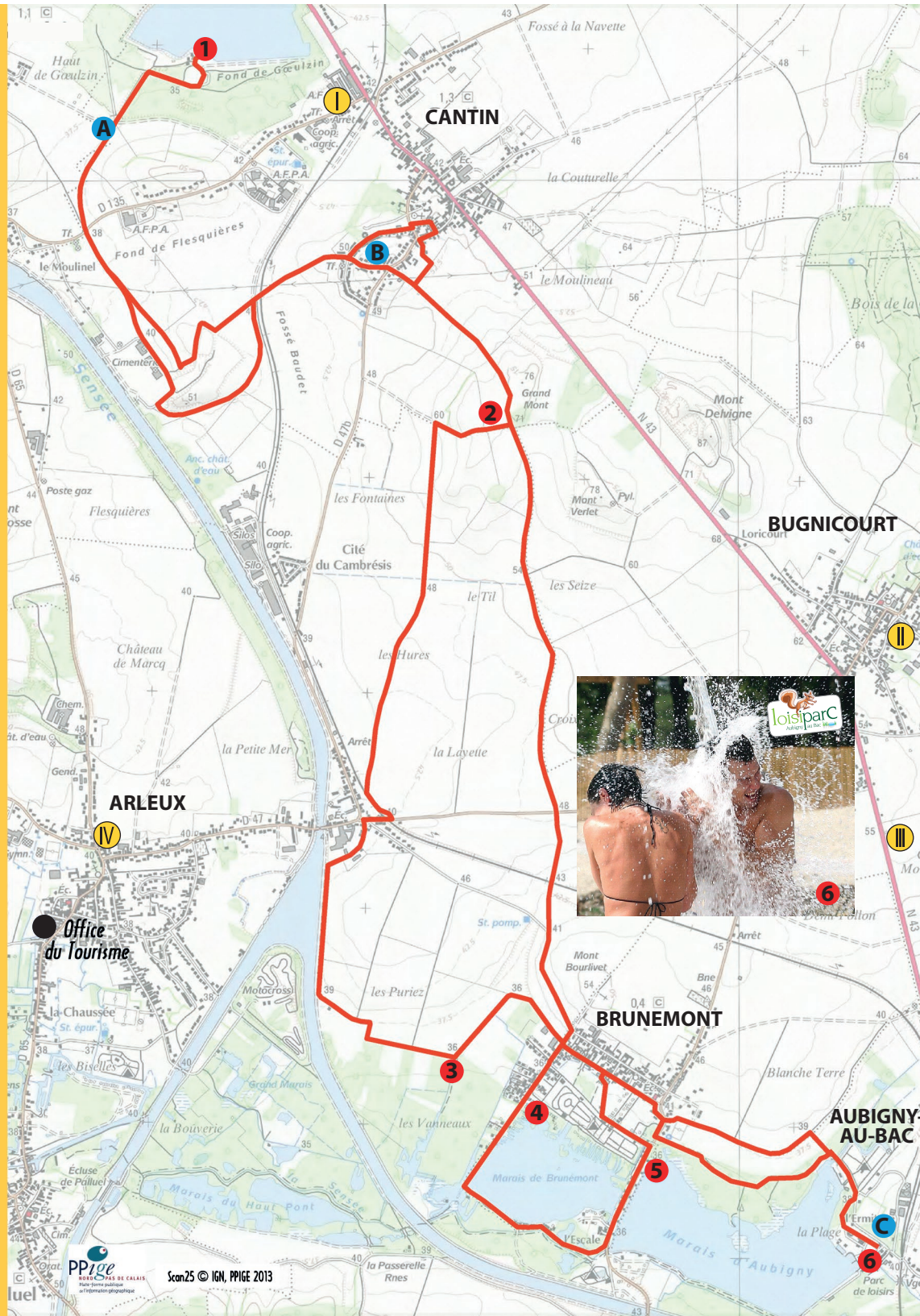
- Loisirs :**
 - Sémaphore de Brunémont **2**
 - Loisisparc **6**
- Patrimoine :**
 Ancien fumoir **3**
- Nature :**
 - Lac de Cantin **1**
 - Tourbière du marais de Brunémont **4**
 - Marais d'Aubigny-au-Bac **5**

De la terre à la table



- La Ferme Guenez **I**
 La Ferme Henneton **II**
 La Cueillette des saveurs **III**
 A la petite Ferme **IV**

Le balisage



Le Sémaphore du Grand Mont

Au sommet du Grand Mont à Bugnicourt se trouve une étrange machine de 9 mètres de haut, le sémaphore, qui se met en mouvement dès que la pluie tombe.

On y trouve également des tables d'orientation qui permettent aux visiteurs de repérer et d'apprécier la diversité et l'évolution des paysages de l'Arleusis jusque Douai et bien au-delà par temps clair.



Le Lac de Cantin

Cette ancienne carrière de craie, creusée jusqu'à 20 mètres sous le niveau de la nappe phréatique, alimentait autrefois une cimenterie. A la fin de l'exploitation, l'eau remonta et remplit le trou béant pour former un lac.

Le site est aujourd'hui une réserve naturelle accessible uniquement lors des Rendez-vous nature organisés par la CAD ou sur demande pour des groupes (renseignements au 03 27 99 14 13). Les 620 mètres du sentier pédestre qui traverse le site sont labellisés "tourisme et handicap". Tous les promeneurs, qu'ils soient à pied ou en fauteuil, peuvent donc y accéder.

Aux abords du lac, un observatoire permet aux visiteurs de contempler en toute discrétion les nombreuses espèces d'oiseaux qui s'y aventurent.

